

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 7 (1919)

**Heft:** 85

  

**Artikel:** Les assises féminines de Bâle : 10-12 octobre 1919

**Autor:** E.Gd.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-254961>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES ASSISES FÉMININES DE BAË

10-12 OCTOBRE 1919

Ce fut une heureuse idée des organisatrices de faire coïncider avec l'Assemblée générale annuelle de l'Alliance des Sociétés féminines suisses à Bâle le cours d'instruction sur les professions féminines et les Offices de consultation sur le choix d'une carrière. Bon nombre des déléguées de l'Alliance avancèrent en effet leur arrivée de 48 heures pour pouvoir participer au cours, tandis que plusieurs de celles qui étaient venues s'instruire professionnellement à ce dernier utilisèrent de façon fort intéressante le congé du samedi après-midi et du dimanche en prenant contact avec les représentantes du féminisme suisse organisé. Ce sont là des résultats auxquels on ne peut qu'applaudir.

C'est, en effet, une des questions qui figurent au programme féministe dans tous les pays que celle de la préparation professionnelle de la femme. Et, par conséquent, celle aussi des Bureaux, Offices, etc., chargés d'orienter, soit la jeune fille qui entre dans la vie, soit la femme obligée de par les circonstances à gagner son pain, sur le choix de la carrière qui, non seulement correspondra à ses aptitudes et à ses goûts spéciaux, mais encore lui offrira des débouchés économiques suffisants. Nos lecteurs d'ailleurs ont eu l'occasion ici même<sup>1</sup> de se renseigner sur l'organisation de ces *Berufsberatungstelle* (terme dont la traduction adoptée à Genève; *Office central des apprentissages* n'exprime pas complètement le sens essentiel) et qui existent dans la plupart de nos grandes villes suisses: Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Genève, Winterthour, Lucerne, etc; et quelques-uns d'entre eux se souviennent peut-être des qualités variées, des connaissances spéciales approfondies que l'on estimait nécessaire aux directeurs et aux directrices de ces Offices. C'est pour répondre à cette nécessité qu'un cours spécialement destiné aux directeurs masculins avait eu lieu à Winterthour, sous les auspices de la Ligue des Conseils d'apprentissage, à la suite duquel il avait été décidé d'en donner l'année suivante un second, spécialement consacré alors aux professions féminines. La grippe de 1918 le rendit impossible, et le projet ne fut réalisé que le mois dernier à Bâle. Ce fut un véritable succès. Afflux tel de participants et surtout de participantes que la grande salle du Bernoullanum était remplie jusqu'au haut de ses gradins; exposés très variés, quelques-uns féconds d'idées neuves, et dont aucun, oh! miracle, ne dépassa le temps qui lui avait été attribué; discussions intéressantes sur la plupart des points soulevés... Et notre petit orgueil de féministe nous pousse à dire que les femmes ont fort bien tenu leur place dans cette nombreuse assemblée mixte, tant les conférencières qui ont défilé à la tribune, que celles qui prirent la parole pour faire une observation ou présenter une suggestion nouvelle.

Il nous est malheureusement impossible, vu la place dont nous disposons, d'entrer dans le détail des sujets traités. Bornons-nous à dire que le plan du cours a été le suivant: des rapports introductifs, sur la nécessité pour une femme d'apprendre à fond un métier, sur l'utilité des *Berufsberatungstelle*, sur leur fonctionnement, leurs expériences déjà faites (relevons ici la conférence pleine de charme et de réflexions justes de M<sup>lle</sup> Eugster, directrice de la *Berufsberatungstelle* de St-Gall), sur l'importance d'un service d'information bien étudié (M<sup>lle</sup> Jeanrenaud, de Neuchâtel, a donné là de pittoresques et probants exemples); puis une série de courts exposés, extrêmement variés, sur les princi-

paux métiers féminins à l'heure actuelle, tous faits par une professionnelle: professions ménagères (là s'engagea la discussion sur l'inépuisable question du service domestique et sa crise actuelle); petite industrie (reliure, photographie, prothèse dentaire, arts appliqués, hôtels et restaurants, coiffure, etc.); couture et confection, jardinage, garde-malades, grande industrie (et M<sup>lle</sup> Dora Schmid, sans déclamation aucune, trouva, pour parler de la situation des ouvrières, des accents qui allèrent droit au cœur de son auditoire); téléphone, commerce, carrières sociales (cette dernière catégorie présentée par M<sup>lle</sup> M. Fierz, la sympathique directrice des cours sociaux de Zurich). Enfin, dans la dernière partie, on examina les principaux problèmes en relation avec l'apprentissage, tels le contrat d'apprentissage, le placement des apprentis et apprenties, les cours professionnels complémentaires, les bourses d'apprentissage, les œuvres et organisations diverses s'occupant de la jeunesse ouvrière... Une vigoureuse allocution de M. Stocker, de Bâle, une autorité en la matière, précisa en terminant ce que chacun avait plus ou moins confusément dégagé des enseignements de ce cours.

On le voit: il y a eu là matière à enrichissement, à compréhension nouvelle, à bienfaisant échange d'idées. Et nous ne pouvons qu'engager très chaudement nos lectrices à participer au cours de 1920 que l'on nous promet en Suisse romande.

\* \* \*

Nous avons dit tout à l'heure combien nous nous félicitons de ce que les journées de l'Alliance avaient suivi immédiatement celle du cours de *Berufsberatungstelle*, le tout formant ainsi, et puisque ce cours était spécialement cette année destiné et consacré aux femmes, de véritables assises féminines. Ce ne sera pas revenir en arrière que de regretter alors la coïncidence des sujets traités. Car c'étaient aussi les *Berufsberatungstelle* qui étaient à l'ordre du jour de la séance de l'Alliance du dimanche matin... et pour celles qui, pendant 48 heures, avaient déjà vécu dans cette atmosphère, un petit changement dans l'ordre de leurs préoccupations aurait été le bienvenu. Car, forcément, et si remarquablement élevé, judicieux, fécond d'idées que fut l'exposé de M<sup>lle</sup> Anna Keller, si pratiquement détaillé, riche d'expériences que fut celui de M<sup>me</sup> Duck-Tobler, beaucoup, parmi les auditrices, avaient déjà poussé plus loin cette étude, creusé davantage son application, fouillé plus profondément ses méthodes, et il leur semblait que l'on enfonçait une porte ouverte... C'est d'ailleurs la question que nous entendions discuter à la sortie par des déléguées: l'Alliance devrait, disait l'une d'elles, travailler de préférence à lancer des idées, à suggérer des activités nouvelles, plutôt que de traiter d'organisation que possèdent déjà la majorité de nos villes suisses... — Pardon, répondait une autre: si les déléguées venaient toutes de grandes villes où les *Berufsberatungstelle* sont réalisées et fonctionnent depuis un certain temps plus ou moins long, ce serait fort juste. Mais songez à toutes celles qui représentent de petits groupements campagnards ou villageois, pour lesquelles il est d'une incontestable utilité d'apprendre par ce moyen quelles institutions sociales elles peuvent tenter d'acclimater à leur tour chez elles... Les deux points de vue sont parfaitement défendables, et prouvent en tout cas la grandeur de la tâche d'éducation féminine qui est dévolue à notre Conseil national des Femmes suisses.

Conformément à la tradition, la séance du samedi après-midi avait été réservée à la partie administrative: rapport du Comité, présenté par M<sup>me</sup> Chaponnière, plus alerte que jamais, et dont la bonne grâce et la dignité à présider cette nombreuse assemblée féminine n'a pu manquer de convertir au féminisme

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement Féministe* du 10 février 1919.

bien des assistants masculins ; approbation des comptes, invitation accueillie par des applaudissements des sociétés saint-galloises à tenir chez elles nos assises de 1920, élection de M<sup>lle</sup> V. de Morsier à la vice-présidence, en remplacement de M<sup>me</sup> Maurice Dunant, empêchée par un surcroît de travail de garder ces fonctions, et surtout... statuts ! Mais cette fameuse revision, ébauchée à Aarau, il y a deux ans, et qui constituait un gros point noir à l'horizon de l'ordre du jour, s'est fort rapidement effectuée, la question la plus brûlante, celle de l'abandon du principe de l'unanimité pour qu'un vote de l'Assemblée fût valable, ayant été déjà étudiée et à peu près élucidée par correspondance avec les Sociétés. La seule proposition qui ait fait l'objet d'une discussion suivie a été celle de l'Union des Femmes de Genève : a) au cas où des sections et la Centrale d'une Association font simultanément partie de l'Alliance, ne pas leur donner de droit de vote à toutes, mais seulement aux sections, la Centrale doublant ainsi en quelque mesure le vote des sections ; b) supprimer le droit de vote aux membres du Comité de l'Alliance, qui est pouvoir exécutif, et par conséquent ne devrait pas participer à des délibérations d'ordre législatif sous peine de créer une confusion de pouvoirs. Cette double proposition a été repoussée, mais a obtenu néanmoins une minorité de voix qui prouve que les raisons des Genevoises avaient fait réfléchir bien des déléguées, — preuve aussi en dehors de l'intérêt un peu spécial de la question, que les femmes de nos Associations sont de plus en plus capables de discuter et de se prononcer sur des sujets d'ordre théorique et juridique.

C'est encore dans cette séance du samedi après-midi que l'on a entendu les rapports des Commissions — signalons spécialement la très-intéressante enquête qu'a faite la Commission d'Education nationale que préside M<sup>me</sup> Pieczynska sur *l'initiation de la jeunesse à la morale internationale et aux questions sociales* ; et la proposition de sociétés bâloises d'instituer une collecte pour la création d'un sanatorium anti-tuberculeux — proposition qui a été repoussée, l'organisation de collectes philanthropiques n'étant nullement du ressort de l'Alliance. Il a fallu remettre au lendemain matin la discussion d'une proposition d'encourager la création d'Associations de femmes chefs de maisons de commerce et d'industrie, une communication touchant les maisons de communes sans alcool, et enfin celle de l'Association pour le Suffrage demandant à l'Alliance de manifester à son tour son regret de ce que les femmes ne soient pas consultées quant à l'adhésion de la Suisse à la Ligue des Nations — proposition, qui a rencontré le plein assentiment de l'Assemblée. Il a fallu remettre tout ceci, disons-nous, au dimanche matin, car le programme du samedi soir comprenait encore, après des soupers pleins d'entrain — celui des suffragistes dans le charmant local de la *Frauenunion* fut un feu roulant de saillies et d'éclats de rire — une soirée offerte par les sociétés bâloises. L'excellente idée ! et combien il était plus bienfaisant de s'éparpiller dans l'immense salle du café Spiz, pour serrer la main à d'anciennes connaissances, en saluer de nouvelles, échanger des idées et des appréciations... que de s'asseoir de nouveau bien sagement une heure et demie durant pour écouter encore une conférence ! On s'est assis, il est vrai, et pour écouter, mais une spirituelle revue, dans laquelle figuraient, à côté du fameux paragraphe de l'unanimité que l'on venait d'abroger, paragraphe en chair et en os, et portant à son bonnet un §, de fines imitations de quelques-unes de celles qui ont fréquenté et fréquentent encore les Assemblées de l'Alliance...

Il faut conclure. Et on ne pourrait mieux le faire qu'en rap- pelant les paroles prononcées par M<sup>lle</sup> Schaffner, au banquet

final. Quand, en 1907, l'Alliance se réunit pour la première fois à Bâle, non seulement elle ne comptait encore qu'un petit nombre de Sociétés dans cette ville, mais, dans certains milieux, ses séances excitaient l'étonnement, et le fait que des femmes siégeaient dans la salle du Grand Conseil paraissait une extraordinaire nouveauté. En 1919, les déléguées ont pris place tout naturellement dans les fauteuils des députés : les femmes bâloises, ne sont-elles pas à la veille d'une décision, qui leur confèrera peut-être le droit, non seulement d'élire leurs représentants, mais encore de participer dans cette même salle à leurs délibérations ?...

L'idée marche.

E. Gd.

## Les Femmes et la Chose publique

### Chronique parlementaire fédérale

La dernière session du Parlement qui vient d'achever ses destinées, a été — comme l'on pouvait s'y attendre — très fortement marquée par le sceau des préoccupations électorales.

Tandis que le Conseil National décidait en dernière heure l'ajournement du débat sur la Ligue des Nations — qui devait selon les prévisions, remplir la grande partie de cette session d'automne — aucune grande question n'a plus été débattue dans ce parlement agonisant, trop pénétré du sentiment de sa fin prochaine pour s'atteler encore à une tâche de quelque importance.

Alors bien même qu'en raison des événements extérieurs, la question de la Ligue des Nations se pose aujourd'hui différemment pour nous qu'en septembre dernier, il convient cependant de rappeler en quelques mots quelle fut l'attitude prise par les Chambres dans cette question. Tandis que peu de jours avant l'ouverture de la session, la commission du Conseil National pour la Ligue des Nations avait à une grande majorité décidé de proposer au Parlement l'entrée en matière immédiate sur cet objet, cette même commission revint le jour où la discussion devait s'ouvrir avec des propositions différentes, soit en demandant que toute la question fut ajournée à une session ultérieure ! Cette proposition influencée elle-même par les décisions prises entre temps par les groupes politiques, fut ratifiée au Conseil National à une assez forte majorité, malgré l'opposition de la députation romande. Bon nombre de représentants de la Suisse allemande par contre, ont enregistré avec satisfaction ce renvoi, la nécessité d'affirmer une conviction en cette matière ayant causé pour beaucoup un conflit troublant entre leur conviction de parlementaire et leurs intérêts électoraux. Car dans la Suisse allemande, l'opinion continue à être méfiante, pour ne pas dire hostile, à l'entrée de la Suisse dans la Ligue des Nations, aussi une décision affirmative prise en ce moment par les Chambres, n'eut-elle pas manqué de provoquer dans les cantons de la Suisse allemande un mouvement d'effervescence qui aurait sensiblement renforcé peut-être le nombre des citoyens hostiles à notre entrée dans la Ligue au mouvement de la votation populaire. A cet égard il est préférable sans doute que la décision du Parlement eut été ajournée. Quoiqu'il en soit ceux qui auront désormais à se prononcer sur ce sujet, le feront plus librement, ayant maintenant la campagne électorale derrière eux.

C'est une des caractéristiques de la vie parlementaire que les débats sur les sujets qui ont le plus passionné l'opinion adoptent volontiers aux Chambres des allures ternes et compassées, puisque, n'ayant plus, la plupart du temps qu'une valeur rétrospective. Telle la discussion qui a porté sur l'enquête de